

EXAMEN DE DROIT BANCAIRE

Niveau : S6/L3/SJPA Durée : 3 heures

Chargé du cours : Dr HIEN/ZERBO Mariam (DAKIO Dofini Noé)

Aucun document n'est autorisé !

Cas pratique (9 points)

Monsieur NABARA est un jeune commerçant établi à Ouagadougou. Dans le cadre de ses activités, il doit la somme de sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs à Monsieur KOUNGO Tiban, un de ses fournisseurs, dont l'échéance de paiement est fixée de commun accord au 15 août 2020.

En paiement de cette dette, NABARA tire le 30 juin 2020, une lettre de change sur Madame DJOUROU Tigui (la tirée) en oubliant de mentionner sur le titre la date d'échéance du paiement. Muni de la lettre de change, Monsieur KOUNGO Tiban s'est immédiatement présenté le 1^{er} juillet 2020 chez dame DJOUROU Tigui pour avoir paiement. Celle-ci a refusé tout paiement au motif que la créance n'est pas encore échue et que Monsieur KOUNGO Tiban ne peut donc pas réclamer paiement avant le 15 août 2020

Monsieur KOUNGO Tiban frustré, vient vous consulter pour savoir s'il était fondé à se présenter au paiement à cette date et quelle diligence il doit accomplir face à ce refus de paiement. Que lui répondez-vous ? (4 points)

A cette même occasion, Monsieur KOUNGO Tiban vous présente un chèque barré spécial certifié émis au Sénégal le 15 juillet 2020 et payable à Ouagadougou. Il souhaite également savoir, s'il se présente le 10 août 2020 pour le paiement, il court le risque du chèque sans provision et s'il peut se faire directement payer en espèce. (4 points)

Questions théoriques (12 points)

- 1- Quelles sont les attributions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en matière de réglementation des changes dans l'espace UEMOA. (2 pts)
- 2- Dans le cadre la surveillance de sa gestion, la banque est soumise à l'établissement de ratios. De quoi s'agit-il et citez quelques ratios que vous connaissez. (3 pts)
- 3- Dans l'opération d'ordre de virement, le débit du compte du donneur d'ordre produit-il un effet libératoire à l'égard du bénéficiaire du paiement (2 pts), et la révocation dudit virement est-elle possible à cette étape ? (2 points)
- 4- Que savez-vous du compte joint et du compte indivis ? (3 points)

Soyez concis et précis
Bon courage !